

L'hon. M. Lambert: Un autre budget en avril?

L'hon. M. Benson: Peut-être en mars.

[Plus tard]

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre des Finances une question supplémentaire à la suite d'une réponse qu'il a donnée il y a quelques instants, quand il a laissé entendre que le gouvernement n'avait fait aucune prédiction publique sur le chômage. Je voudrais lui demander si le gouvernement a fait une estimation du taux probable de chômage, soit réel, désaisonnalisé ou les deux, pour la présente année, et en l'occurrence, voudrait-il en informer la Chambre?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, le gouvernement établit des prévisions périodiques sur ce qui se produira au cours d'une période de temps, mais il n'a jamais été d'usage à la Chambre de rendre publiques ces prévisions, parce qu'elles ne sont que des conjectures.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Comme le gouvernement et le ministre ne se refusent pas à faire des prévisions au sujet des mises en chantier, du produit national brut et d'autres secteurs de l'économie, pourquoi le ministre ne veut-il pas faire connaître ses prévisions au sujet des niveaux de chômage? Serait-ce parce qu'il est gêné, ou qu'il en a honte?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Benson: Non, cela se fait au cours de l'exposé budgétaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dirai au député et au ministre que nous amorçons une discussion.

LE CHÔMAGE—LES PROVINCES ET LES RÉCESSIONS

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, en invitant les gens à faire davantage pour améliorer la situation du chômage, le ministre introduisait-il une prochaine proposition constitutionnelle selon laquelle le gouvernement fédéral devrait avoir le pouvoir fiscal et monétaire de créer des récessions et les provinces, la responsabilité de trouver les moyens d'y remédier?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la prémisse de la question est erronée. J'ai tout simplement signalé aux provinces que le marché des obligations s'est sensiblement amélioré par suite des mesures prises par le gouvernement depuis un an, et qu'il leur est maintenant possible de trouver de l'argent au Canada pour des travaux publics, ce qui était impossible l'an dernier. D'ailleurs, en empruntant au Canada, elles aident l'économie canadienne tout entière, car cela ne tend pas à faire monter le cours du dollar canadien.

[L'hon. M. Benson.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTRÔLE—LE RAPPORT SUR LES MESURES D'AUTO-DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE DU VIETNAM

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Pourrait-il dire si le gouvernement canadien, en tant que membre de la Commission internationale de contrôle, a reçu un rapport sur les mesures d'auto-défense prises par la république du Vietnam, et peut-il déposer ce rapport à la Chambre?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme je l'ai déjà dit à la Chambre l'autre jour, monsieur l'Orateur, nous avons réclamé que la Commission internationale de contrôle se réunisse. Des réunions sans caractère officiel sont en cours. Nous ne savons pas encore au juste sur quoi porteront ces discussions.

M. David MacDonald: Le ministre peut-il nous indiquer si les deux coprésidents d'origine de la conférence de Genève ont annoncé que des progrès avaient été accomplis sur la voie d'une nouvelle réunion de la conférence destinée à ramener la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est?

L'hon. M. Sharp: Nous avons demandé que la CIC se réunisse. Nous espérons que cela sera possible. Toutefois, je ne sais pas jusqu'à quel point l'Inde et la Pologne sont prêtes à collaborer avec nous dans le cadre d'une enquête sur la violation de la neutralité du Laos.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LE BUREAU DE LA STATISTIQUE—LA FORMULE D'AJUSTEMENT SAISONNIER—LA DÉCLARATION DU MINISTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai une question pour le premier ministre suppléant. La déclaration remise à la presse par le ministre de l'Industrie et du Commerce indique que le BFS a commencé à employer une nouvelle méthode pour établir les variations saisonnières des statistiques; à ce sujet, le premier ministre suppléant peut-il démentir, au nom du gouvernement, l'erreur faite hier par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui a déclaré que tel n'était pas le cas?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Sauf erreur, l'opposition a prétendu hier que le gouvernement avait ordonné au Bureau fédéral de la statistique de modifier ses méthodes de calcul. Il n'y a rien de vrai là-dedans. Je suis certain que le statisticien fédéral démissionnerait si le gouvernement tentait de manipuler ces chiffres.